

LA DIRECTION DE PRODUCTION : LE DEVIS INTÉGRANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation a pour objectif de donner aux participants l'ensemble des outils et méthodologies permettant d'élaborer le devis complet d'un film en y intégrant toutes les nouvelles technologies, du matériel de prise de vue en numérique, aux nouveaux modes de diffusion, en passant par les effets spéciaux et les nouveaux métiers.

Les participants sauront ainsi :

- Analyser et établir un contrat d'auteur, de comédien ou de technicien.
- Chiffrer les nouveaux matériels de tournage en numérique.
- Déterminer et chiffrer la fabrication des décors avec les techniques informatiques.
- Définir les nouveaux postes et nouveaux métiers.
- Adapter une méthode de travail efficace en fonction des modes de tournage.
- Gérer ces nouveaux processus de travail.
- Estimer le coût global d'un projet.

PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers de la production audiovisuelle ou de l'industrie cinématographique.

Profils : Régisseurs généraux, assistants réalisateurs, administrateurs, secrétaires et assistants de production souhaitant prendre de nouvelles responsabilités, chargés de production et directeurs de production souhaitant actualiser leurs connaissances.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 140 heures / 20 jours – Durée hebdomadaire : 35 heures

Horaires : 9h30 à 13h30 – 14h30 à 17h30

**Prochaines sessions : du 8 Avril au 3 mai 2019
du 25 Novembre au 20 Décembre 2019**

Lieu de formation : 57 rue Letort – 75018 Paris

Contact : 09 81 24 66 25 / contact@courts-on.fr

La direction de production : le devis intégrant les nouvelles technologies

Les nouvelles technologies modifient considérablement la manière de fabriquer un film. Par exemple, la prise de vue en fichier numérique impose quelques modifications qui ont une incidence aussi bien en préparation, au tournage qu'en post-production.

Il faut donc définir en amont des choix artistiques, déterminer la composition des équipes image (avec de nouveaux postes comme le loader numérique) et mettre en place de nouvelles procédures.

Les effets spéciaux numériques ont aussi une influence sur la manière d'organiser le tournage et sur le processus de post-production. Par exemple, les métiers de la déco ont ainsi migré vers l'informatique. Les méthodes de travail et les budgets sont devenus plus complexes. Les nouveaux modes de diffusion influent aussi sur les finitions et leurs coûts.

C'est donc toute la chaîne qui est concernée par cette mutation. L'évaluation d'un projet et l'organisation de son processus de fabrication doivent forcément tenir compte de ces évolutions. Dans le cas contraire, il y a au mieux un risque de perte d'efficacité et donc de qualité de tournage, et, au pire, de gros problèmes de surcoût liés à des pertes de données, à de mauvaises évaluations et à l'oubli de certains postes devenus essentiels. Le devis devra dorénavant tenir compte de toutes ces évolutions afin d'éviter bien des problèmes.

Semaine 1

Jour 1 :

Etude du poste « droits artistiques ».

Intervention d'un juriste :

- Rappel des principes des droits d'auteur.
- Le droit à l'image et les droits voisins.
- Le code de la propriété intellectuelle.
- La protection des œuvres.

Jour 2 :

Adaptation d'un contrat d'auteur aux nouveaux modes de diffusion des films : internet, téléphone, téléchargement...

Rémunération des auteurs par leur société de gestion des droits, la SACD.

Les obligations des producteurs.

Jour 3 :

Chiffrage du poste « droits artistiques ».

Les auteurs.

Le réalisateur.

Les musiciens.

Jour 4 :

Etude du poste «interprétation et agents artistiques ».

Adaptation des contrats aux nouveaux modes de diffusion des films.

Rémunération des comédiens par leur société de gestion des droits, l'ADAMI.

Les obligations des producteurs.

Jour 5 :

Chiffrage du poste « interprétation ».

Les contraintes financières liées au recrutement des artistes : agents, casting.

L'importance de ce poste sur le devis global.

Semaine 2

Jour 1 :

Les techniciens du film : les nouveaux métiers liés à l'évolution des technologies.
Le loader numérique.
Le DIT.
Les infographistes.

Jour 2 :

Les conventions collectives en vigueur :
- La convention collective audiovisuelle.
- La convention collective cinéma.

Jour 3 :

Evaluation des heures supplémentaires d'après le plan de travail.
Méthode de calcul de ces heures.

Jour 4 :

Chiffrage des salaires des techniciens.

Jour 5 :

Chiffrage des charges sociales des techniciens.

Semaine 3

Jour 1 :

Les décors : intervention d'un chef décorateur.
Evolution de l'équipe décoration.
Intervention de graphistes dans la conception et la réalisation des décors.

Jour 2 :

Chiffrage des décors :
- Le coût des décors naturels.
- Le coût des décors réalisés avec les nouvelles technologies.

Jour 3 :

Chiffrage des costumes – maquillage – coiffure.

Jour 4 :

Etude du poste « transport défraiement régie ».
La composition de l'équipe régie et les missions de chacun.
Les autorisations.
Les repérages.
L'organisation des transports et des repas.

Jour 5 :

Chiffrage de la régie.

Semaine 4

Jour 1 :

Etude du poste « matériel technique » : les tournages en numérique.
Intervention d'un chef opérateur.
La gestion des cartes mémoire.
Le cheminement et l'organisation des fichiers.
La sauvegarde des originaux sur le tournage.
La gestion des disques navette.
La gestion des proxys.

Jour 2 :

Chiffrage du matériel technique.
Les matériels de prise de vue, argentiques et numériques.
La machinerie.
La liste de matériel du chef opérateur.

Jour 3 :

Etude et chiffrage du poste « pellicules et montage».
Le choix de la chaîne de post-production.
Le planning des opérations.
Le montage image.
Le montage son.
Le mixage.
Les nouveaux matériels et logiciels.

Jour 4 :

Les effets spéciaux numériques – le laboratoire et l'étalonnage numérique.
Les techniques et prestataires d'effets spéciaux.
L'évolution des travaux de laboratoire.
L'étalonnage numérique.
Les différents types de finition.

Jour 5 :

Fin du devis et étude des rapports de production et de montage.
Les assurances.
Les frais financiers et généraux.
Le compte film et les rendus de compte.
Bilan de la formation.

Formateurs :

Sylvain MONOD (Directeur de production).
Thierry MUSCAT (Directeur de production).
Sacha GUILLAUME (Directeur de production).

Méthode pédagogique :

Cours théoriques.
Analyse de contrats.
Exercices pratiques : élaboration d'un devis de film complet.

Supports fournis aux stagiaires :

Documentation servant de support de cours.
Textes de loi, exemple de contrats.
Scénario.
Grille de devis type.
Modèle de plan de travail informatique.

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Salle équipée de matériel informatique connecté web.

Nombre de stagiaires par poste de travail :

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation.

Modalités d'évaluation :

Entretien individuel à mi-parcours et à la fin de la formation.